Septembre 2020

64ème Conférence Générale de l'AIEA

Déclaration de M. François JACQ,

Administrateur général du CEA

(Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)

Chef de la délégation française

Madame la Président, / Monsieur le Président

1. Recevez tout d'abord les félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de cette soixante quatrième Conférence générale.

Covid-19, plan de relance

Madame la Présidente, / Monsieur le Président

2. Je tiens à féliciter l'Agence pour sa gestion de la crise du Covid-19. Le directeur général et le secrétariat de l'AIEA ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation qui a permis à l'Agence de poursuivre ses missions essentielles.

3. L'impact économique de cette crise sanitaire appelle la mise en place de plans de relance massifs et intégrant des objectifs climatiques et environnementaux ambitieux. La France a ainsi adopté un plan de relance de 30 milliards d'euros d'investissements sur 3 ans pour décarboner des secteurs clés de la transition écologique dont l'énergie.

4. Avec son plan de relance la France affirme son soutien à sa filière nucléaire au travers du projet de SMR Nuward™ et mise sur le développement de l'hydrogène propre.

5. La France félicite et encourage l'Agence dans l'organisation d'évènements de haut niveau, permettant de débattre scientifiquement du rôle du nucléaire dans la transition énergétique durable, comme lors du forum scientifique en marge de cette conférence.

Garanties – Iran

Madame la Présidente, / Monsieur le Président

6. La France est plus que jamais convaincue que le système de garanties de l'AIEA est un élément fondamental pour la solidité du régime de non-prolifération établi par le TNP.

7. La France réitère son plein soutien à l'Agence dans son travail dans le cadre de l'accord de Vienne avec l'Iran, outil essentiel de non-prolifération, qu'il est impératif de préserver.

8. La France a, tout au long de cette année, exhorté l'Iran à coopérer pleinement avec l'Agence et à revenir sans délai au respect rigoureux de toutes ses obligations nucléaires.

9. Si la France se félicite de l'accord conclu entre l'Iran et l'Agence le 25 août dernier sur l'octroi par l'Iran des accès dus aux inspecteurs au titre du Protocole additionnel, la mise en œuvre des mesures contraires au JCPoA en revanche se poursuit sur la même trajectoire. Les conséquences de ces mesures contraires à l'Accord en termes de prolifération s'aggravent de manière très préoccupante. La France réitère donc son appel à l'Iran à revenir sans délai sur toutes les mesures nucléaires prises dans le cadre de sa politique de désengagement de l'Accord de Vienne.

Madame la Présidente, / Monsieur le Président

10. Dans ce contexte difficile, la France considère que la prochaine conférence d'examen du traité en janvier 2021, revêt une importance majeure pour consolider ce cadre multilatéral de la promotion et du développement des applications pacifiques du nucléaire.

Madame la Présidente, / Monsieur le Président

Je vous remercie.